

ACCELGUARD® 90

ADJUVANT ACCÉLÉRATEUR DE PRISE ET RÉDUCTEUR D'EAU SANS CHLORURE



EUCLID CHEMICAL

INFORMATION SUR LE PRODUIT

EMBALLAGE

Offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

ASTM C494, Types C et E

AASHTO M194

ASTM C1622 *Standard Specification for Cold-Weather Admixture Systems*

Les guides ACI 201 *Guide to Durable Concrete* et ACI 302 *Guide to Concrete Floor and Slab Construction* interdisent l'utilisation d'ions de chlorure dans de nombreux types de béton. ACCELGUARD 90 pourrait être utilisé avec ces types de béton.

DESCRIPTION

ACCELGUARD 90 est un adjuvant liquide accélérateur de prise et réducteur d'eau prêt à l'emploi pour le béton. Son utilisation permet d'augmenter la résistance à court terme par temps froid, et il est tout particulièrement efficace à des températures extrêmement basses – jusqu'à -7 °C – s'il est utilisé de pair avec un système d'adjuvants conçu pour le temps froid. ACCELGUARD 90 améliore de plus la maniabilité et réduit le ressuage et la ségrégation. Le produit est compatible avec la plupart des autres adjuvants couramment utilisés avec le béton classique. ACCELGUARD 90 est efficace avec les bétons à n'importe quelle température et est particulièrement efficace dans les systèmes d'adjuvants pour béton résistant au gel. ACCELGUARD 90 ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduit le temps de prise initial de 1 à 6 heures selon la température du béton
- Réduit les coûts de construction en accélérant les étapes de mise en place du béton
- Améliore la maniabilité et densifie le béton
- Minimise le ressuage et la ségrégation
- Améliore le développement de la résistance à la compression à bas âge
- Diminue les coûts de la main-d'œuvre en permettant d'effectuer la finition dans la même journée

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétonnage par temps froid / béton résistant au gel
- Bétons structuraux et non structuraux
- Bétons préfabriqués et postcontraints

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Le béton doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne un minimum de 3,5 MPa.
- ACCELGUARD 90 gèle lorsqu'il atteint environ -26 °C. Le gel et le dégel n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES RELATIVES À LA PERFORMANCE

Temps doux

Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m ³	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	22,8 °C
Température du béton	22,8 °C
Dose d'ACCELGUARD 90	650 ml/100 kg

Temps froid

Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m ³	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	3,3 °C
Température du béton	8,3 °C
Dose d'ACCELGUARD 90	1040 ml/100 kg

Temps de gel

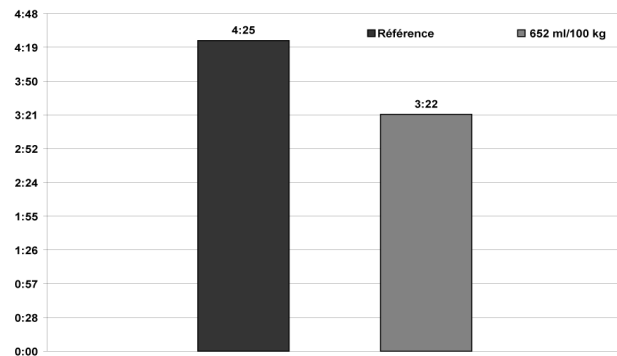
Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m ³	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	-3,3 °C
Température du béton	3,3 °C
Dose d'ACCELGUARD 90	5870 ml/100 kg

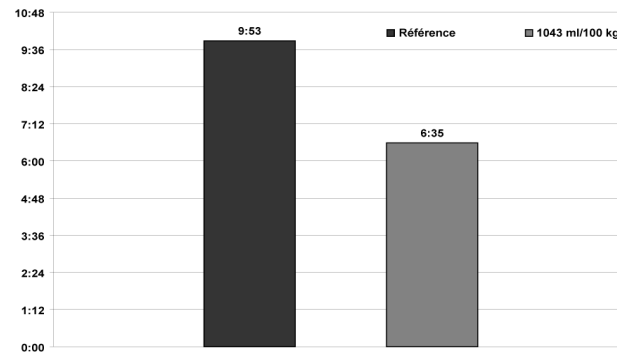
MODE D'EMPLOI

ACCELGUARD 90 est typiquement utilisé à des dosages de 650 à 5870 ml par 100 kg de liant. Des dosages supérieurs sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés. ACCELGUARD 90 doit être ajouté à la première eau de gâchage du mélange de béton. Ne pas verser sur du liant sec. Lorsque la température ambiante est inférieure à 10 °C, suivre les recommandations du document ACI 306 pour le bétonnage par temps froid. Si les conditions exigent l'utilisation de systèmes de béton résistant au gel ayant recours à des adjuvants Euclid Chemical, veuillez contacter votre représentant Euclid Chemical pour obtenir les recommandations appropriées.

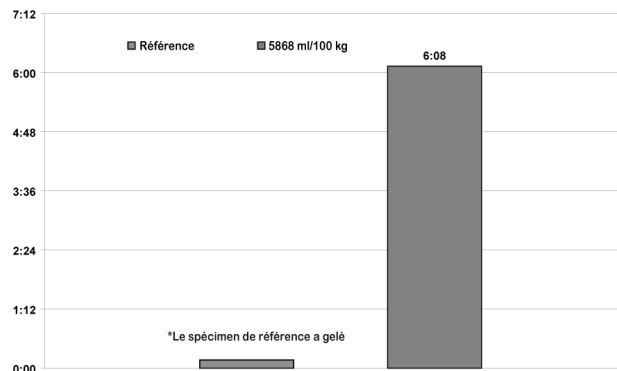
Temps de prise d'Accelguard 90 à 23 °C (h:min)



Temps de prise d'Accelguard 90 à 3 °C (h:min)



Temps de prise d'Accelguard 90 à -3°C (h:min)



Révision : 03.21

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.